



REPUBLIQUE DU BENIN



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

DOMAINE : Sciences de l'éducation et de la formation

SPECIALITE : Français

MENTION : Professorat de l'Enseignement Secondaire

GRADE : Licence/BAPES

MEMOIRE DE FIN DE FORMATION

SUJET

**ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE/EVALUATION DE LA
COMMUNICATION ECRITE AU BENIN : Cas du CEG Djegan- Kpêvi
DE PORTO-NOVO**

Présenté par :

ALLODEOUTchenā Joël

(Cames)

Sous la direction de :

Professeur Pascal Okri TOSSOU

Maître de Conférences des Universités

Année académique : 2016-2017

ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE
/EVALUATION DE LA COMMUNICATION
ECRITE AU BENIN : Cas du CEG Djegan-Kpêvi
de Porto-Novo

SOMMAIRE

Dédicace.....	iii
Remerciements.....	iv
Sigles et acronymes.....	v
Résumé	vi
Introduction.....	1
PARTIE I : CADRES THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.....	3
Chapitre 1 Cadre théorique et présentation du cadre d'étude	3
Chapitre 2 : Cadre méthodologique.....	15
PARTIE II : PRESENTATION DES RESULTATS, ANALYSES ET SUGGESTIONS.....	18
Chapitre 1 : Présentation des résultats,Analyses et Méthodes techniques d'Enseignement /Apprentissage de CE.....	18
Chapitre 2 : Les modes d'évaluation de la CE et quelques difficultés auxquelles les enseignants sont confrontés dans l'E/A/E de la CE et leurs approches de solutions.....	27
Conclusion	42
Références bibliographiques.....	43
Table des matières	48

DEDICACE

Je dédie ce mémoire à :

- ✓ Mon cher père Emile Djingnon ALLODEOU, pour son amour que manifestent ses conseils et privations pour moi. Qu'il trouve dans ce travail un desfruits de ses sacrifices.

- ✓ A ma chère mère Claire DOSSOU, pour son amour, son courage, son soutien, sa détermination et ses prières.

REMERCIEMENTS

Nos remercions le seigneur Dieu tout puissant de nous avoir gardé et orientés par la force de son esprit tout au long de notre vie et durant tout ce travail. Qu'il soit béni et loué maintenant et à jamais !

- Nos sentiments de remerciement et de profonde gratitude vont à l'endroit de mon directeur de mémoire Professeur Pascal Okri TOSSOU qui a accepté humblement de diriger ce travail malgré ses multiples occupations. Nous lui sommes reconnaissant pour La patience et la rigueur qui caractérisent sa couverture scientifique.

Nos remerciements sont particulièrement adressés à :

- M. François-José QUENUM pour son soutien et ses sages conseils ;
- M. Sédéhou Edouard KOUTINHOUI et son épouse pour leurs sages conseils ;
- M. EHOUISSOU Michel et son épouse pour m'avoir permis de voir les portes de l'ENS ;
- Mes chères sœurs Grâce et Générose et à mes frères Serge, Modeste, Eudes et Corneille pour leurs indéfectibles soutiens fraternels.

A tous mes collègues :

MOUTOUAMA Martin, BAGNAN Karimatou, BATCHO Blaise, KOMBETTO

Jonathan, SEDAMINO Bernice, COCOHOU faïdath, OKAMBAWA Ghislaine pour leurs attentions et leurs conseils.

A tous ceux qui, de près ou de loin et d'une manière ou d'une autre ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

Sigles et Acronymes

- APC : Approche Par les Compétences
- NPE : Nouveau Programme d'Etude
- LM : Lettres Modernes
- CE : Communication Ecrite
- E/A/E : Enseignement Apprentissage Evaluation
- CEG : Collège d'Enseignement Général
- ENS : Ecole Normale Supérieure
- APE : Agent Permanent de l'Etat
- ACE : Agent Contractuel de l'Etat
- INFRE : Institut National pour la Formation et la Recherche en Education
- IPAM : Institut pédagogique Africain et Malgache
- UNESCO : United Nations Educational Scientific and Cultural Organization
(Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture)
- CAEB : Conseil des Activités Educatives du Bénin
- BAPES : Brevet d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire
- CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire
- SA : Situation d'Apprentissage
- TD : Travaux Dirigés
- TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

Résumé

Le système éducatif des pays africains francophones, particulièrement le Bénin fait l'objet de solides critiques depuis l'avènement des programmes par les compétences. Notre stage de qualification au collège de DJEGAN-KPEVI de Porto-Novo nous a permis de réaliser que les enseignants n'appliquent pas toujours les méthodes techniques appropriées à l'enseignement de la communication écrite. L'objectif global visé par cette étude est de montrer les moyens et les méthodes techniques qui s'exploitent dans l'enseignement/apprentissage/évaluation de la CE au Bénin, d'en évaluer les forces et les faiblesses pour faire des approches de solution. La méthodologie ayant permis de conduire cette recherche est composée de la collecte des données, leur traitement et de l'analyse des résultats. La recherche documentaire a occupé une place de choix dans la collecte des données. La recherche de terrain, quant à elle, a considéré des groupes cibles qui ont été abordés grâce aux techniques et outils appropriés. Au total 83 personnes ont été enquêtées dont 50 apprenants, 30 enseignants et 03 personnes ressources dont (un Inspecteur, la Directrice et le Censeur). L'analyse de ces informations a permis de vérifier nos hypothèses. Suite à cette affirmation sur la non-maîtrise des méthodes d'enseignement nous conduites à montrer l'utilité de la bonne application des méthodes techniques de l'Enseignement/Apprentissage/Evaluation de la CE enseignées et de relever les difficultés auxquelles les enseignants sont souvent confrontés dans l'Enseignement. Afin, de proposer des approches de solutions pour remédier à ces difficultés.

Mots clés : Enseignement, Apprentissage, Evaluation, communication écrite

Introduction

« On façonne les plantes par la culture et les hommes par l'éducation » ROUSSEAU (1762). Eduquer un enfant, c'est donc le moyen privilégié pour l'aider à se réaliser en tant qu'être humain au sein d'une société.

Ainsi, l'éducation est le cheval de bataille pour corriger les imperfections qui l'entoure. Elle est le domaine de la vie dont dépend la valeur morale et intellectuelle de l'homme. C'est dans cette optique que KI-ZERBO (1990) affirmait qu'« *Après la mise au monde, il reste l'éducation. Vivre c'est persévérer dans son être. Et pour une société donnée, c'est par l'éducation qu'elle se perpétue dans son être physique et social* ». Mais il ne suffit pas de comprendre l'importance de l'éducation. Encore Faudrait-il s'assurer de la performance du système éducatif par rapport à sa capacité de bien préparer les générations montantes, à les rendre plus compétitives afin de faire face efficacement à la vie.

L'éducation est alors un droit fondamental et universel de la personne. Ce droit a été consacré dans la Déclaration Universelle Des Droits de l'Homme dans son article 26 (1948).

Le Bénin, ayant ratifié cette déclaration internationale, a entrepris de nombreuses actions. Ainsi, l'Etat garantit l'éducation des enfants et crée les conditions favorables à cette fin (Constitution Béninoise) 1990.

Cependant l'éducation, à travers l'école, a donc pour mission de former des cadres destinés à promouvoir et à bâtir le développement politique, économique et social de toute nation. C'est dans cette logique que Leif cité par NEKPO (1970) affirme qu'elle est : « *la mise en œuvre des moyens propres à former, à développer physiquement, affectivement, moralement un enfant, un adolescent par l'exploitation, la valorisation des ressources de son être* ». C'est

pour cette raison qu'il est devenu impératif pour les enseignants, en plus d'être des experts de leurs disciplines, d'être des spécialistes en motivation. Cette efficacité recherchée dans l'enseignement de la communication écrite implique le recours inéluctable à certaines pratiques susceptibles de susciter la motivation des apprenants pour l'apprentissage en situation de classe. Selon Bonin (1983) motiver ses apprenants pour l'apprentissage « *C'est apporter une réponse rapide aux questions... C'est gagner du temps* ». C'est dans ce dynamisme que Merieu (1990), affirme que : « *L'apprentissage ne se décrète pas, il s'effectue pour chacun de manière active personnelle.* » C'est-à-dire que tous les apprenants n'ont pas les mêmes styles cognitifs et les mêmes habiletés intellectuelles à causes des différences et des particularités individuelles.

Mais, dans les Lycées et Collèges du Bénin, on constate que les apprenants éprouvent un dégoût, un manque de motivation lors des séances d'apprentissage de la communication écrite. Ce qui agit directement sur leurs notes. Ce dernier constat amène à réfléchir sur la rédaction de ce mémoire pour l'obtention du Brevet d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire(BAPES) dont le sujet est intitulé :

« Enseignement/Apprentissage/Evaluation de la communication écrite au Bénin : Cas du CEG Djegan-kpevi de Porto-Novo ». Cette étude nous permettra de montrer les moyens et méthodes techniques de la communication écrite aux enseignants afin d'inciter, stimuler la motivation à l'apprentissage des apprenants et identifiés les modes d'évaluation de la CE.

Le présent travail est structuré en deux parties. La première porte sur le cadre théorique, géographique, et l'approche méthodologique. La seconde porte sur l'analyse et la présentation des résultats avant de faire quelques suggestions.

PARTIE I : CADRES THEORIQUE, GEOGRAPHIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Le présent chapitre présente d'une part le cadre théorique de l'étude à travers la problématique, les hypothèses et les objectifs, le milieu d'étude et d'autre part la démarche méthodologique à travers la collecte des données, les travaux de terrain, le dépouillement des informations recueillies.

Chapitre 1 cadre théorique et présentation du cadre d'étude

1.1-Problématique

Dans le cadre du respect des principes définis par la constitution Béninoise du 11 Décembre 1990, l'éducation, en République du Bénin, constitue et demeure la première priorité nationale. L'école doit former des citoyens intellectuellement et moralement équilibrés, animés d'un esprit patriotique et prêts à participer au développement économique, social et culturel de leur pays à travers la qualité de l'éducation qu'elle fournit. Il revient à donc à l'école de fonder « une méthodologie rigoureuse et des programmes d'études pouvant contribuer à résoudre des problèmes de développement ainsi que liés à l'évolution de la société » (Guide et programme Histoire Géographique 6^e, 2013). C'est sans doute dans ce souci que les dirigeants de la vie éducative béninoise ont précédé à une orientation de notre système éducatif vers un autre programme d'étude : l'approche par les compétences (APC). Cette orientation à l'inadéquation progressive des anciens programmes avec les réalités éducatives d'aujourd'hui.

Selon TCHEOUBI cité par SEKPON (2013) « *la confiance accordée à cette nouvelle approche réside dans la démarche pédagogique qu'elle préconise avant tout pour l'apprentissage* » Ici, l'enseignant devient un guide pour son

apprenant qui est au centre de la construction de son savoir, il n'a donc qu'a « *Laisser l'enfant découvrir, discuter et faire lui-même* ». (PASTIAUX, 2005)

L'apprentissage en communication écrite s'inscrit dans cette dynamique car les programmes de cette discipline se sont donné l'obligation de donner un tout cohérent qui vise à outiller l'apprenant de ressources pouvant lui permettre de construire ses propres savoirs. Autrement dit, d'opérer un changement qualitatif dans son milieu pour une perspective de développement durable. Ainsi, au cours de notre stage de qualification professionnelle dans le CEG DJEGAN-KPEVI, nous avons été confronté à plusieurs formes d'enseignement du « français », des comportements et attitudes nuisibles à l'apprentissage et n'y accordent pas trop de valeur et d'intérêt malgré les efforts de leur professeur pour les faire apprendre.

A la suite de ce constat, on se pose donc, dans le cadre de cette réflexion, quelques questions fondamentales :

- ✓ Comment les enseignants procèdent-ils dans l'Enseignement-Apprentissage de la communication écrite ?
- ✓ Mettent-ils en vigueur la méthodologie d'Enseignement/Apprentissage de la CE recommandée par l'Etat béninois ?
- ✓ Quelles sont les modes d'évaluations en communication écrite au Bénin ?
- ✓ A quelles fins faut-il évaluer ?

1.2- Hypothèses

Les hypothèses suivantes ont été émises :

- ✓ La maîtrise des techniques et méthodes par les enseignants peut améliorer l'enseignement /Apprentissage/Evaluation ;
- ✓ La bonne application des techniques ou méthodes de la communication écrite enseignées peut améliorer la production écrite chez les apprenants ;

- ✓ L'entraînement à l'écriture ou à la production des sujets de communication est susceptible de rendre l'apprenant efficace en expression écrite ou orale.

1.3-Objectifs de recherche

Notre travail de recherche s'articule autour d'un objectif général et de trois objectifs spécifiques.

Objectif global

Montrer les moyens et méthodes techniques dans l'Enseignement/Apprentissage/Evaluation de la communication écrite au Bénin.

Objectifs spécifiques

- Amener les enseignants à s'approprier de la méthode d'Enseignement
- Montrer l'utilité de l'application des moyens et méthodes techniques appropriés à la CE
- Faire des suggestions objectives et pratiques permettant de faciliter aux enseignants la mise en œuvre des moyens et méthodes techniques E/A/E de la CE.

1.3- Revue de littérature

En abordant le thème qui fait l'objet du présent mémoire, l'une des préoccupations majeures a été de prendre connaissance de la bibliographie disponible et des aspects pertinents développés par les auteurs dans les différentes publications. Ce travail de base trouve son intérêt dans le souci de bâtir nos investigations sur une théorie préexistante et d'aider à une meilleure compréhension des moyens et méthodes de l'enseignement/apprentissage/évaluation de la communication écrite au Bénin.

Dans cette démarche, la revue de littérature ici s'appuie fondamentalement sur les écrits ayant retenu notre attention.

La collection IPAM (1996) a particulièrement mis l'attention sur la partie intitulée « l'expression écrite : « Enseigner et Rédiger ». De la lecture, on retient contrairement à ce que pensent certains enseignants que l'expression écrite appelée encore communication écrite doit s'apprendre comme une technique et donc doit être enseignée avec des objectifs, des méthodes et des résultats mesurables. D'où « *L'échec constaté dans ce domaine, en particulier aux examens, s'explique en partie par l'absence d'un apprentissage méthodologique* ». Ceci étant, pour un élève, apprendre à rédiger, c'est apprendre à passer du mot à la phrase, de la phrase au paragraphe et du paragraphe au texte. Ce livre montre en effet, une méthodologie à suivre pour mieux réussir l'enseignement et l'assimilation des techniques de la communication écrite.

D'un autre côté, *BAH et ADEAGBO (2012)* ont montré les erreurs que commettent les élèves en relevant quelques fautes de grammaires, d'orthographe, de conjugaison et des erreurs relatives à la sémantique. Ils dénotent qu'il y a deux décennies qu'on a commencé par parler de communication écrite ce qui justifie, selon eux, le faible taux d'œuvres qui abordent la communication écrite, puisqu'elle était récente. Ensuite ils montrent qu'il existe un lien organique entre la compétence de la lecture et la communication écrite. Il a été noté de la lecture que « Pour écrire on a besoin d'un thème motivant, or la lecture est attelée à un thème. » De cette citation ont déduit que l'acte d'écriture se précède de l'acquisition d'un vocabulaire approprié au thème que l'on veut aborder, de la syntaxe, de la conjugaison, le tout constituant des éléments que l'on ne pourrait retrouver qu'à travers la lecture.

Dans la même logique, A. DJOBOSSO (2003) adoptant une approche historique dans son étude de l'enseignement du français distingue trois phases : de

la période coloniale aux années 1970 ; de la période révolutionnaire des années 70-90 puis des années 90 à nos jours. A travers tout son développement, on retient qu'il situe le problème en faisant l'état de l'enseignement durant ces différentes périodes pour montrer comment le français à l'écrit s'est dégradé progressivement.

De façon spécifique, TOUNEGARA (2001) met l'accent sur le milieu familial en déterminant dans les difficultés des apprenants en ce sens que « le milieu familial de l'élève a une grande influence dans l'apprentissage de la langue » à la page 26 concernant l'impact du milieu familial. Dans son développement il est démontré qu'il existe au CEG BASSILA deux groupes d'élèves : les fils des fonctionnaires et ceux des paysans ; d'où le constat par analogie et par déduction des causes des erreurs que les élèves commettent faute de moyen financier des parents pauvres pour l'encadrement des apprenants à la maison. Aussi dégage-t-il des causes liées au système éducatif avant de finir par les causes économiques et sociales concernant les moyens financiers de l'enseignant pour sa documentation avant de le transmettre aux apprenants.

Cependant, il a été démontré par ZODEHOUGAN (2015) que, les valeurs de la communication écrite dans le perfectionnement du niveau des apprenants dans l'enseignement/apprentissage permettent de développer un esprit critique et de défendre leur point de vue à l'école comme dans la vie sociale. Elle forme l'apprenant à avoir un sens de réflexion et d'analyse en lui soumettant des sujets. Ensuite la communication écrite facilite la prise de parole de l'élève en classe et par ricochet devant un grand public ; la découverte permanente de nouveaux mots permet aux apprenants de mieux connaître l'orthographe de certains mots. Ce qui pourrait les aider à faire moins de fautes orthographiques et si possible grammaticales. En un mot, on peut donc dire que la Communication écrite peut aussi améliorer leur production orale en ce sens où les autres disciplines sont enseignées en français.

Il a été également montré par G.Niquet (1991) que : « Depuis quelques années, on voit se profiler en expression écrite une situation donnée. Faut-il en parler de "baisse du biveau", d'ailleurs en expression écrite où il ne s'agit pas de restituer un savoir mais de mobiliser des savoir-faire. Le plus juste serait de parler d'incapacité à écrire et de dire ce qu'elle tend à affecter tous les niveaux » Pg 5. Ceci revient à dire que la communication écrite revêt une grande importance dans la réussite des apprenants.

DAFIA (2010), de ce document la question fondamentale qui se pose aux enseignants lorsqu'il s'agit d'évaluation des compétences est la question de savoir quel type d'évaluation appliqué et à quel moment d'apprentissage il faut le soumettre aux apprenants. Ensuite, elle permet de porter un regard sur l'ensemble de la démarche d'Enseignement/ Apprentissage qui vient de se dérouler et de stimuler la motivation des apprenants. Enfin, elle permet une meilleure appréciation du rendement scolaire des apprenants et une facile planification de l'enseignement.

1.5- Clarification conceptuelle

Pour une meilleure compréhension de notre sujet, nous jugeons opportun de clarifier les termes clés de notre sujet d'étude plus explicite et claire à nos lecteurs. Pour cette raison, il nous revient de définir les concepts suivants : Enseignement du français, Apprentissage, Evaluation, Communication écrite.

Enseignement

Selon le dictionnaire *HACHETTE Encyclopédique*, édition 2002 "Enseignement" est l'action, manière d'enseigner.

Le terme "enseignement" fait référence à l'action de transmettre des connaissances. Il désigne la manière de traduire en élément simple, cohérent et

transmissible, le savoir scolaire à partir duquel l'apprenant doit construire son propre savoir aux différents stades de sa progression.

L'Enseignement consiste aussi à préparer les conditions pour que l'apprentissage se réalise selon le mode transmissif ou selon le mode constructiviste en fonction du profil d'apprentissage de l'apprenant.

L'Enseignement du français c'est l'ensemble des moyens et méthodes techniques que les enseignants de la langue française doivent utiliser pour aider les apprenants à acquérir des connaissances relatives à cette discipline.

- L'apprentissage

Selon le petit Robert de langue française l'apprentissage est l'acquisition par l'homme ou par l'animal d'un comportement, acquisition d'une formation dans un domaine quelconque.

L'Apprentissage désigne le processus d'acquisition des connaissances, des habiletés (savoir-faire) ou des attitudes par un apprenant. Il peut également faire référence aux connaissances, aux habiletés ou aux attitudes qu'un apprenant peut développer. Le processus d'apprentissage se réalise soit à partir du mode transmissif soit à partir du mode constructiviste.

En bref, l'Apprentissage scolaire est un processus dynamique par lequel un apprenant, à travers une série d'échanges avec ses pairs et le professeur, met en interaction ses connaissances adaptées aux ressources de la situation à laquelle il est confronté dans l'objectif d'utiliser ses nouvelles connaissances dans des situations non didactiques.

- Evaluation

Xavier Roegiers, pour sa part remonte à l'étymologie du mot pour dire que le mot « évaluer » vient de « ex Valère » c'est-à-dire « extraire la valeur de », « faire la

valeur » Les deux définitions étymologiques, comme nous le constatons, s'accordent sur le fait que l'évaluation est un exercice d'estimation, d'appréciation de la copie ou de la production d'un apprenant.

Selon le petit Robert de la langue française, le mot Evaluation se définit comme l'action d'évaluer, de déterminer la valeur ou l'importance d'une chose.

Le dictionnaire Encarta 2009, définit le mot « Evaluation » comme :

« - Une estimation de l'importance de quelque chose (évaluation des distances)

- Une estimation de la valeur de quelque chose (évaluation du travail d'un élève par exemple),
- Un test oral ou écrit permettant de déterminer la valeur de quelqu'un (les élèves ont rendu leur évaluation) ».

Dès lors, l'évaluation d'un apprenant est l'ensemble des techniques et des dispositifs qui permettent de faire ressortir la valeur de celui-ci en vue de prendre une décision. Elle fournit aux apprenants eux-mêmes aux enseignants et aux parents de même qu'à l'institution des informations sur les connaissances et les compétences acquises au cours des apprentissages auxquels ils sont soumis.

La définition que donne De Ketelesitue encore mieux. Pour lui, évaluer signifie : « Recueillir un ensemble d'informations suffisamment pertinentes, valides et fiables ;

- Et examiner le degré d'adéquation entre cet ensemble d'information et un ensemble de critères adéquats aux objectifs fixés au départ ou ajustés en cours de route.
- En vue de prendre une décision »

Cette approche De Ketele nous apprend que l'évaluation s'opère avant, pendant et après les apprentissages. Elle est donc l'appréciation du niveau de maîtrise des

savoirs-être et savoir-faire d'un apprenant et de son degré de compétence ; qui débouche sur une décision à prendre.

Et nous pouvons dire de Ardoino que « *l'évaluation englobe et dépasse le contrôle intervenant dans un système en évolution, elle privilégie le qualificatif sur le quantitatif en vue d'en élucider le fonctionnement* »

En définitive, l'évaluation, jugement formulé sur la valeur de certaines idées, certains travaux des apprenants est au service de ceux-ci. Elle s'apparente à un instrument de pilotage d'un système éducatif. En ce sens, elle fait donc bien partie intégrante des apprentissages. Elle implique non seulement une idée de continuité mais aussi un ensemble de procédés complémentaire de collecte d'informations. L'évaluation constitue aussi pour l'enseignant un guide de progression dans les apprentissages et un moyen d'acquérir des informations.

- Communication écrite

D'abord, la communication est définie selon le dictionnaire Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant de Robert Lafon comme « *L'action par laquelle un sujet humain se sert d'une langue orale ou écrite pour transmettre à un autre homme ou à d'autres hommes une certaine connaissance vraie qu'il a acquise lui-même* » (Paris, PUF, 1963)

Nous constatons que cette définition du mot peut donc désigner une forme de langage humain.

Selon Gaston Mialaret dans son dictionnaire du vocabulaire de l'éducation présente la communication comme « *l'ensemble des processus physiques et psychologiques par lesquels une ou plusieurs personnes ou l'émetteur se trouvent mises en relation avec une ou plusieurs personnes ou le récepteur, en vue d'atteindre certains objectifs utilisant un canal.* » (Paris, PUF, 1979)

Nous pouvons déduire de ces deux définitions que la communication écrite est le processus qui permet à un émetteur de transmettre, par le canal de l'écriture, des informations précises sur un sujet donné à un récepteur. En milieu scolaire et dans le cadre de l'Enseignement-Apprentissage, cette notion désigne la troisième compétence disciplinaire qui requiert de l'apprenant la capacité à rédiger un texte selon les objectifs visés par le programme.

1-6- Cadre physique

Notre stage a eu lieu au CEG Djègan-Kpèvi qui constitue notre cadre physique. Pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé, nous avons choisi comme base empirique de travail, le collège d'enseignement Général de Djègan-Kpèvi. En effet, le CEG Djègan-Kpèvi (ex CEMG Djègan-Kpèvi) est situé dans l'arrondissement de houinmè, 4^{ème} arrondissement de Porto-Novo. Il est créé en février 1982 par monsieur Julien AZAGOUN. Très tôt, il a été confronté à un problème domanial qui dure plusieurs années. Il fallut attendre le 27 Août 1998 pour que le préfet d'alors, Monsieur Macaire ONILOUDE prenne l'arrêté N^o1/043/SG-SAD de 1998 portant attribution d'un domaine au CEG Djègan-Kpèvi. Selon l'article 1^{er} de cet arrêté, il est attribué au CEG un domaine d'une superficie de 40.523m² dans le lotissement de Ouando-Djègan-Kpèvi-Gbodjê (LOT3-446). Selon l'article 2 de l'arrêté, le domaine dudit collège est limité au Nord par une voie de 12m ; au Sud par une voie de 10m (voie actuellement pavée) ; l'Est par une voie de 10m ; à l'Ouest par une voie de 10m et au Nord-Ouest par une voie de 12m (Archives du CEG Djègan-Kpèvi, Rapport du 25^è anniversaire, 2007). La présence de ces différentes voies tout au long de la clôture du CEG est source de pollution sonore qui perturbe souvent le déroulement des cours dans les salles de proximité de la clôture. La présence de nombreux arbres qui abordent la cour de l'établissement procure de l'ombre aux usagers dudit établissement. Il est constitué de 61 groupes pédagogiques avec 48 salles de classe dont quelques-unes seulement disposent d'électricités pouvant permettre l'utilisation des supports audiovisuels en situation de classe. Le CEG dispose

d'une salle des professeurs équipée d'un poste téléviseur et d'une infirmerie pouvant administrer les premiers soins en cas de nécessité. Il faut aussi signaler qu'au CEG Djègan-Kpèvi, il existe une bibliothèque fréquentée par peu d'élèves environ 10 abonnés. Ayant à sa tête un dirigeant, elle contient quelques livres de grammaires, de conjugaison, d'orthographe et une salle informatique non utilisée qui, cependant, a curieusement bénéficié d'une trentaine d'ordinateur au cours de l'année scolaire 2013-2014. La proximité du terrain de sport de certaines salles, est souvent causé de distraction pour les élèves pendant les séances de classes surtout que la plupart de ces classes-là sont sans portes ni fenêtres. Le soleil et la pluie sont les menaces quotidiennes auxquels font faces péniblement apprenants et professeurs. Par ailleurs, la présence d'une cellule permanente de la structure "Amour et vie " est d'une grande importance en raison de son attachement particulière à la santé sexuelle des apprenants. Le CEG de Djègan-kpevi a connu neuf directeurs, dont l'actuel est madame Jeanne GNONLONFOUN. A sa création, le CEG comptait seulement 45 élèves avec un seul groupe pédagogique. Mais aujourd'hui pour le compte de l'année 2016-2017, ce CEG compte un effectif total de 2886 élèves, dont 1981 élèves au premier cycle et 905 élèves au second cycle. Le nombre de professeur de français est 44. Dans le compte de cette année 2016-2017, il dispose de plusieurs salles allant de la sixième à la terminale avec 61 groupes pédagogiques dont 39 au premier cycle avec 1981 élèves et 22 au second cycle avec 905 élèves. L'administration du collège est assurée depuis 2016-2017 par une directrice, un censeur principal et un adjoint, un surveillant général et trois adjoints, une comptable, un infirmier, deux secrétaires et un laborantin puis au total 12 agents pour le personnel suivi du soutien. Trois gardiens assurent la sécurité du CEG de jour comme nuit. Les deux mille huit cent quatre-vingt-six (2886) apprenants sont encadrés par cinq catégories de professeur : quatre (04) Agent Permanent de l'Etat ; onze (11) Agent contractuel de l'Etat par concours ; trente-sept (37)

Reversés ; deux cent onze (211) vacataires. Il est aussi important de signaler que le CEG de Djègan-Kpèvi a présenté ses premiers candidats au BEPC en 1987 et au BAC en 1999. Il est devenu centre d'examen du baccalauréat depuis 2002. L'objectif principal de la création du collège d'Enseignement Général de Djègan-Kpèvi est de satisfaire au besoin des populations en matière d'éducation.

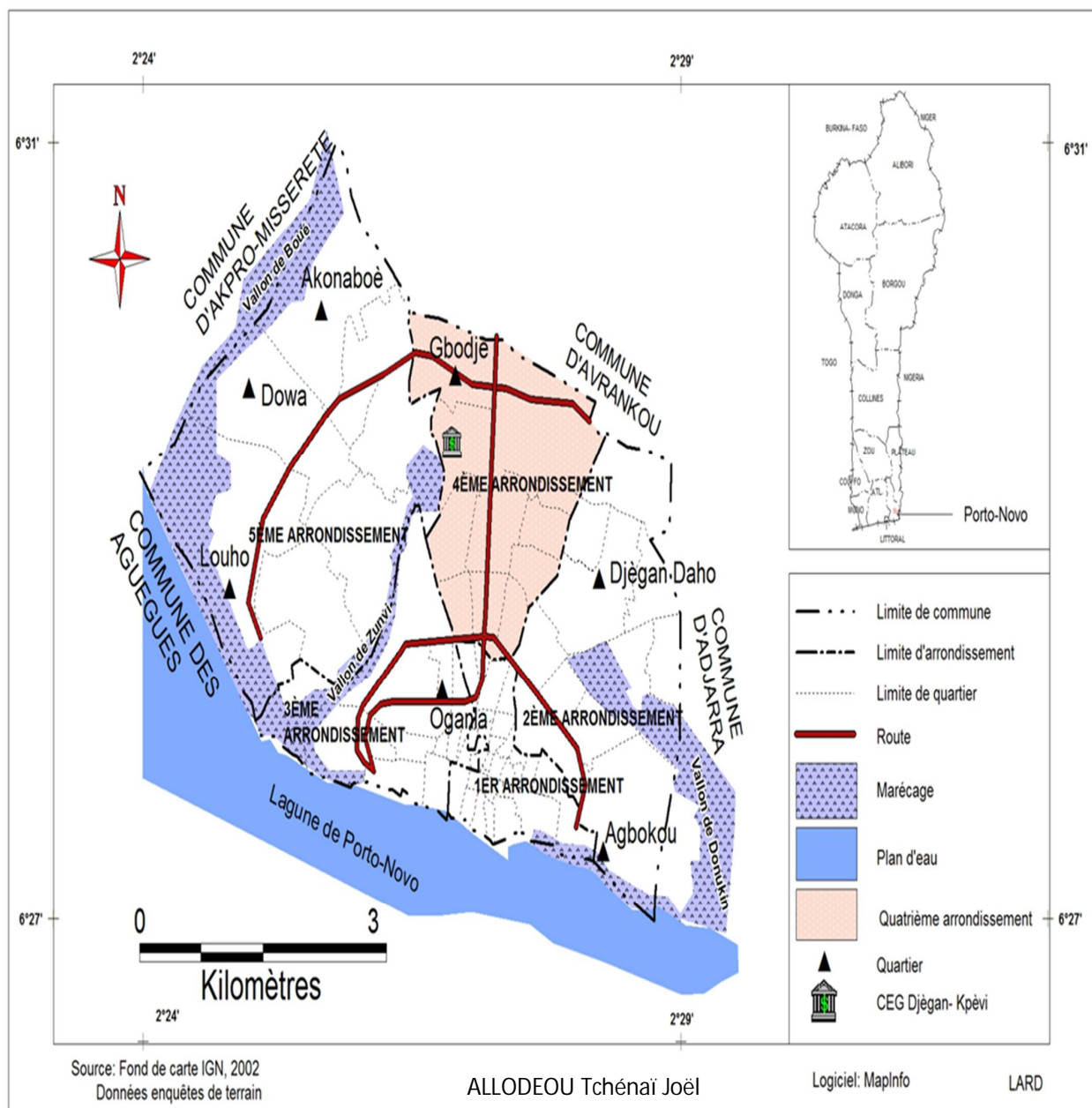


Figure1 : Localisation du CEG Djègan-kpèvi de Porto-Novo

Chapitre2 : Cadre méthodologique

Il s'agit ici de présenter la démarche méthodologique adopté dans le cadre de la rédaction de ce mémoire de BAPES. Cette démarche comprend plusieurs étapes, il s'agit de la collecte des données et informations, du traitement des informations et l'analyse des résultats

2-1- La Recherche documentaire

Dans le cadre de la recherche documentaire, plusieurs centres de documentation ont été visités et ceci a permis de recueillir plusieurs types d'informations à travers différents documents. Le tableau I fait le point des informations obtenues dans ces centres de documentation avec la nature des documents exploités.

Tableau I : Synthèse des centres de documentation parcourus et les types d'informations collectées

Centre de documentation	Nature des documents consultés	Type d'informations recueillies	Etat et qualité des informations
Bibliothèque de l'ENS de Porto-Novo	Mémoires, Rapports, Articles	Information sur la perception des différents auteurs	Intéressantes et d'actualité
Bibliothèque de CAEB de Porto-Novo	Ouvrages, Rapports,	Informations générales à caractère méthodologique	Intéressante et d'actualité
Bibliothèque de l'INFRE	Mémoires, Ouvrages,	Informations générales à caractère méthodologique	Intéressantes et d'actualité
Bibliothèque de la CNBU	Rapports, Articles, Ouvrages généraux et spécifiques	Information à caractère méthodologique	Intéressante et d'actualité
Censurat du CEG DJEGAN-KPEVI	Donnée récente sur le CEG DJEGAN-KPEVI	Données relatives au cadre et au thème d'étude	Récents et fiables
TECDEV	Mémoires, Rapports	Informations générales à caractère méthodologique	Intéressantes et d'actualité

Source : Recherches documentaires, Juillet, 2017

Pour compléter les différentes informations collectées dans ces différents centres de documentation, des recherches empiriques ont été faites dans le milieu d'étude

2-2- Recherches de terrain

L'enquête par questionnaire et l'enquête par entretien, ont constitué l'essentiel des travaux de terrain.

2-2-1- Populations cibles

Les populations cibles de cette étude sont les apprenants, les enseignants et les personnes ressources : Les membres de l'administration et un inspecteur de l'enseignement secondaire spécialité français

2-2-2- Echantillonnage

Une technique d'échantillonnage basée sur le choix raisonné (qui est obtenu selon la formule $T=F \times M$ avec T = taille de l'échantillon ; M = effectif des personnes ciblées et F = taux de sondage) a été adopté pour choisir la population enquêtée. En effet, la population cible est constitué des élèves du premier cycle, des professeurs de français, les membres de l'administration et un inspecteur en français. Il a été jugé d'enquêter 20% de l'effectif total des élèves du premier cycle qui se présente comme suit $T= (M \times F) / 100$

Ainsi nous avons $(250 \times 20) / 100$

$T= 50$ apprenants.

Les personnes ressources enquêtées sont au nombre de 33 dont 30 enseignants, 02 membres de l'administration et 01 inspecteur en français. Ce qui donne au total 83 personnes enquêtées.

Tableau II : Récapitulatif des cibles enquêtées

N°	Populations cibles	Effectifs total	Effectifs enquêtés	Pourcentage
1	Apprenants	250	50	20%
2	Enseignants	44	30	68,18%
3	Membres de l'administration	14	2	14,28%
4	Inspecteurs	11	1	9,09%
5	Total	319	83	26,01%

Source : Recherches documentaires, Juillet, 2017

2-2-3- Techniques et outils d'enquêtes

Les techniques de collecte des données adoptées pour la présente étude sont les enquêtes par questionnaire, l'entretien et l'observation.

En effet, dans le but de recueillir des informations exploitables dans le cadre de cette étude, des fiches de questionnaires d'enquête ont été confectionnés le premier administré aux apprenants, le deuxième aux enseignants et le troisième est un guide d'entretien ayant permis d'enquêter les membres de l'administration et l'inspecteur.

2-2-4- Déroulement des enquêtes

A cette étape, les apprenants et les enseignants ont été davantage mis en confiance. Il leur a été expliqué que leurs réponses aux questionnaires serviront essentiellement pour la rédaction du mémoire de fin de formation. La confiance ayant été établie, ils se sont montrés très coopératifs, ce qui a permis de s'exprimer franchement à travers les questionnaires qui leurs ont été adressés. Les 02 membres de l'administration du CEG et l'inspecteur ont été entretenus sur la base d'un guide d'interview.

2-2-5- Dépouillement, Traitement, Analyse des données

Après la collecte des données, un codage puis un dépouillement manuel des fiches d'enquête ont été effectués. A cela suit le traitement statistique assisté par l'ordinateur. Des logiciels comme Word, Excel, ont servi dans le traitement. Les données recueillies ont été analysées, commentées, interprétées à base de tableaux. Le dépouillement des informations recueillies s'est fait manuellement pour simplifier le travail, les informations ont été catégorisées en fonctions des objectifs de départ. Nous sommes portés à croire que ces différents outils, utilisés nous amène à une vérification des hypothèses en vue de leur confirmation ou infirmation dans la Partie II

PARTIE II : PRESENTATION DES RESULTATS, ANALYSES ET SUGGESTIONS

Cette deuxième partie est composée de deux chapitres. Il s'agit de la présentation et l'analyse des résultats d'une part, puis de décliner les méthodes techniques de l'Enseignement/Apprentissages/Evaluation de la communication écrite avant de donner quelques recommandations pour remédier aux problèmes liées à l'enseignement / Apprentissage / Enseignement de la Communication écrite.

Chapitre 1_ : Présentation et Analyses des Résultats

Dans ce premier chapitre de la seconde partie, nous allons procéder à la présentation et à l'analyse des résultats.

1-1 : Présentation et analyse des résultats

TABLEAU 1: Récapitulatif du questionnaire adressé aux apprenants

N° Question	Question : Parmi les trois compétences disciplinaires, laquelle préférez-vous	Nombres d'élèves	Pourcentage
1	Communication oral	25	50 %
	Lecture	15	30%
	Communication écrite	10	20%

Source : Enquête de terrain, Mai 2017

La remarque faite à partir des résultats présentés dans le tableau ci-dessus montre que 50% des apprenants préfèrent la communication orale (la compétence disciplinaire n°1), 30% des apprenants aiment la lecture (la compétence disciplinaire n°2) et 20% des apprenants s'intéressent à la communication écrite (compétence disciplinaire n°3). Déduisons donc que ce désintérêt est peut-être lié à l'enseignement de cette compétence disciplinaire. S'il est vrai que les apprenants s'intéressent plus à la communication orale, alors plusieurs raisons sont liées à l'incapacité d'écrire, de produire un texte car il est démontré que l'apprenant ne peut pas avoir un bon niveau à l'écrit s'il ne lit pas les livres, œuvres littéraires.

N°	Questions	Nombres d'élèves	
		Oui	Non
2	Le professeur respecte-t-il la démarche Enseignement/ Apprentissage/Evaluation selon l'APC ?	15=30%	35=70%
3	Avez-vous souvent des exercices se rapportant à la communication écrite ? Si oui quels genres d'exercices faites-vous ?	20=40%	30=60%
4	Le professeur corrige-t-il rigoureusement vos productions écrites ?	10=20%	40=80%

Source : Enquête de terrain, Mai 2017

La réponse à la question n°2 affirme clairement que 30% des enseignants suivent la démarche Enseignement Apprentissage/ Evaluation selon l'APC car cela s'explique par le nombre d'élèves ayant répondu à "oui" et 70% des enseignants ne respectent pas la démarche Enseignement/ Apprentissage/Evaluation selon l'APC. On peut déduire de ces résultats un grand déséquilibre lié à la non-maîtrise des techniques et méthodes d'enseignement ou à la non application des techniques ou méthodes de la communication écrite enseignée selon l'APC.

Au niveau de la question n°3, 40% des élèves ont répondu "Oui" et 60% "Non", ce qui explique que l'entraînement à l'écriture ou à la production écrite des sujets de rédaction ne se fait pas régulièrement ce qui ne permet pas aux apprenants de mieux s'en sortir, l'entraînement à la lecture et à l'écriture doit être régulier afin d'amener l'apprenant à mieux maîtriser les méthodes et techniques de rédaction en communication écrite.

Concernant la question n°4, on peut dire de ces résultats présentés dans le tableau ci-dessus que 80% des enseignants ne font pas la correction des productions écrites en classe et 20% des enseignants corrigent des productions écrites en classe. De ces résultats on peut donc dire que le désintérêt lié à la production écrite en classe ne permet pas à l'apprenant de se situer dans ses erreurs. Cela aura des répercussions sur ses notes en communication écrite.

N°	Questions	Les types d'Évaluations		
		Formative	Sommative	Formative et Sommative
5	Quels sont les types d'évaluations auxquels on vous soumet ?	15=30%	25=50%	10=20%

Source : Enquête de terrain, Mai 2017

A travers ces résultats présentés dans le tableau, on constate que 30% d'enseignants qui appliquent l'évaluation formative, 50% des enseignants font l'évaluation sommative et 20% des enseignants respectent les deux types d'évaluations. Ce qui permet donc de conclure directement que la démarche d'évaluation n'est pas du tout respectée dans nos lycées et collèges, ce qui prouve que les enseignants ne respectent pas les procédures de l'approche par compétences.

N°	Question	Nombres d'élèves	
		Oui	Non
6	Aimeriez-vous que le professeur respecte la démarche Enseignement/ Apprentissage/ Evaluation de la communication écrite selon l'APC ?	50=100%	00

Source : Enquête de terrain Mai 2017

A propos de la question n°6, 100% des apprenants ont répondu « oui » à cette question, ce qui prouve que les apprenants sont tous motivés à apprendre la démarche de l'Enseignement/ Apprentissage/ Evaluation de la communication écrite recommandé pour faciliter la bonne maîtrise des méthodes et techniques que doivent suivre les apprenants pour mieux réussir les sujets de rédaction en communication écrite ce qui peut les amener à bien rehausser leur niveau de rédaction en communication écrite.

Résultats récapitulatifs des questionnaires adressés aux enseignants

QUESTION n°1 : comment enseignez-vous la communication écrite ?

En ce qui concerne le point de vue des enseignants, nous pouvons dire que la majorité ont répondu qu'ils enseignent la communication écrite à travers les méthodes en vigueur (enseignement des ressources de la langue, préparation de l'écriture et rédaction du type de texte) mais pour faute de temps il préfèrent

sauter des étapes pour être au niveau selon le programme d'enseignement et aussi la non maîtrise des méthodes ne facilite pas l'enseignement techniques de rédaction aux apprenants ce qui pouvait ce qui pouvait faciliter une bonne compréhension de la communication écrite .

TABLEAU 1: Récapitulatif du questionnaire adressé aux Enseignants

N°	Questions	Nombres d'enseignants		
		Oui	Non	Pas trop
2	Les élèves s'intéressent-ils à l'enseignement de cette compétence disciplinaire ?	08=26,67%	02=6,66%	20=66,67%
3	Vos apprenants de la classe de 6 ^e en 3 ^e travaillent-ils en communication écrite ?	02=6,67%	03=10%	25=83,33%

Source : Résultats d'enquête sur le terrain, Porto-Novo 2017.

Selon les résultats de la question n°2 présentés dans le tableau ci-dessus, on voit nettement que 26,67% des apprenants s'intéressent à la communication écrite ; 6,66% des apprenants ne s'intéressent pas et 66,67% des apprenants n'aiment "Pas trop" à l'enseignement de la communication écrite , ce qui justifie que les enseignants n'applique pas régulièrement la démarche Enseignement de la communication écrite ce qui ne les motive pas à bien s'intéresser à l'enseignement que transmettent des enseignants.

En ce qui concerne la réponse à la question n°3, 6,67% des enseignants ont coché "oui", 10% ont coché "Non" et 83,33% ont coché "Pas trop". Cette proposition prouve que les apprenants ne maîtrisent pas les méthodes et les techniques de rédaction des sujets de communication écrite. On peut donc déduire que les apprenants ne lisent pas, alors ils ne peuvent pas avoir un bon niveau en écrit.

No	Question	Les types d'évaluations		
		Formative	Sommative	Formative et sommative
4	Quels sont les types d'évaluation auxquels vous soumettez les apprenants dans l'approche par compétences ?	01=3,33%	02=6,67%	27=90%

A l'analyse de la question n°4, 3,33% des enseignants soumettent des apprenants à l'évaluation formative, 6,67% des enseignants font uniquement l'évaluation sommative et 90% soumettent les apprenants aux deux types d'évaluations. Le non-respect de la démarche adoptés par les enseignants et les conditions dans lesquelles ils soumettent les apprenants ne permettent pas à ceux-ci de mieux travailler afin d'avoir de bonnes notes pour des raisons liées au temps.

1-2 : Les Méthodes techniques d'enseignement/Apprentissage/évaluation de la communication écrite

La conception de l'apprentissage découle du modèle pédagogique adopté et influence les différentes démarches :

- La démarche pédagogique ;
- La démarche d'apprentissage ;
- La démarche d'évaluation

La démarche pédagogique est l'activité de l'enseignant qui guide l'élève dans sa démarche d'apprentissage. Elle se définit comme étant l'organisation dynamique des interventions de l'enseignant afin de favoriser la relation d'apprentissage entre l'élève et l'objet d'études.

C'est donc dans la mesure où l'enseignant fait appel à ses connaissances psychologiques et disciplinaires, à ses qualités de pédagogues et aux ressources du milieu, en fonction des besoins de l'élève, qu'il crée un climat propice à l'apprentissage.

La démarche d'apprentissage se définit comme un processus de croissance et de changement vécu par l'élève, impliquant l'utilisation de ses ressources internes en interaction avec l'environnement. Elle constitue le cheminement vécu par tout élève en situation d'apprentissage. Comme

démarche, l'apprentissage renvoie à l'acte d'apprendre dont le changement de comportement n'est que l'aboutissement ou l'indice. Comme produit, l'apprentissage se définit principalement en termes de changement de comportement mesurable ou observable intervenu dans une tâche définie. La conception de la démarche d'enseignement/apprentissage/ évaluation évolue avec le modèle d'éducation adopté. Dans le modèle traditionaliste qui a pour fondement la transmission du savoir dit universel ou standardisé et où l'activité intellectuelle est souvent limitée à l'utilisation de la mémoire comme base de l'apprentissage, ou très peu de place est laissée à l'esprit critique, à la rigueur de la pensée et à la créativité de l'enfant, le type de démarche d'enseignement/apprentissage privilégié est la démarche déductive, ou « on part du général au particulier » : cette démarche consiste à exposer ce qui doit être appris en commençant par un énoncé d'ordre général pour finir par des exercices d'application, donc par des cas particuliers . Parexemple, un enseignant énonce un principe, le démontre éventuellement, puis le fait appliquer grâce à une série d'exercices (avec et sans piège) afin que le principe en question soit appris et compris.

La principale technique ou stratégie utilisée avec ce type de démarche est l'exposé (méthode expositive et frontale) avec ou sans supports audiovisuelles. La présence d'un questionnement ne remet pas en cause le principe de déduction.

Dans le model (socioconstructiviste et cognitiviste) et donc de l'approche par compétences qui vise un apprentissage significatif et durable de la part de l'élève, les démarches suivantes sont utilisées :

➤ La démarche inductive : démarche inverse de la précédente : « on part du particulier pour aller au général et revenir ensuite au particulier ». On parle parfois cette manière, « démarche de l'arche »

Le formateur propose plusieurs cas particuliers d'application d'un principe, donc différent résultats, fait procéder à l'analyse des différents cas et tente de faire énoncer le principe. Après vérification de validité de celui-ci, il fait généralement appliquée ce principe sur des cas nouveaux.

Un bel exemple de « Renouveau » de la démarche de l'arche nous est fourni par Develay et Meirieu dans Emile.....

« Nous croyons...que (l'École) ne peut rien enseigner qui ne s'appuie sur des situations où les élèves s'impliquent, qu'elle doit ensuite leur permettre une désimplification qui leur fait accéder à une intelligence de principes abstraits et qu'elle doit, enfin, former chez eux la capacité) réinvestir ces principes, à leur propre initiative, dans des situations nouvelles [...] nous formulons cette triple mission de l'enseignement par trois termes qui décrivent la démarche de toute démarche authentiquement pédagogique : contextualisation/décontextualisations/contextualisation».

La démarche dialectique.

La démarche dialectique : Approche contradictoire permettant de traiter les données par leur confrontation simultanée (conflit cognitif et sociocognitifs) afin de mettre en évidence leurs propriétés irréductibles. La démarche dialectique convient particulièrement à l'enseignement de concepts abstraits comme par exemple la liberté, la démocratie, la souveraineté, qui permet la confrontation de points de vue différents. Par exemple pour enseigner le concept d'apprentissage selon le point de vue behavioriste et selon le point de vue cognitiviste, le formateur utilise une technique de "petit groupe", distribue des documents à chaque groupe et propose ensuite une confrontation des analyses. Cette démarche privilégie l'interaction et le conflit sociocognitif. Il est à rappeler que dans certains domaines comme la mathématique, la démarche d'apprentissage et la démarche pédagogique s'inspirent de la démarche disciplinaire de la mathématique qui comprend deux phases distinctes et complémentaires : la phase inductive et la phase déductive faites de manipulation concrète de semi-abstraction et d'abstraction.

L'analogie (raisonnement par) cette démarche de raisonnement qui permet de comprendre un phénomène en faisant appel à la connaissance que l'on a d'un autre phénomène. Ou encore : raisonnement qui permet de comprendre une

« situation cible » en faisant appel à la connaissance que l'on a d'une « situation source » ayant une structure identique.

Suite à ce qui précède, les principes pédagogiques suivants sont recommandés dans le model socioconstructiviste et cognitiviste et donc dans l'approche par compétences :

- ✓ L'apprentissage est plus efficace et durable lorsque l'élève est actif dans la construction de ses savoirs ;
- ✓ L'apprentissage requiert de l'engagement et de la persistance de la part de l'élève (motivation) et un environnement stimulant ;
- ✓ L'apprentissage se fait en établissant des liens entre les nouveaux savoirs et les savoirs antérieurs ;
- ✓ L'apprentissage concerne autant les savoirs reliés au faire et au concept que ceux qui portent sur des stratégies d'utilisations ;
- ✓ L'apprentissage requiert de l'élève le développement des stratégies (cognitives=traitement de l'information et métacognitives=réflexion sur l'acte d'apprendre ou sur le processus d'apprentissage) ;
- ✓ L'apprentissage est un processus à la fois individuel et collectif ;
- ✓ Tous les élèves n'apprennent pas de la même façon ni au même rythme (cf Gardner) ;
- ✓ Les élèves ont droit à des essais et à des erreurs ;

Eu égard à ces principes, la démarche inductive doit recourir aux trois phases suivantes de l'acte d'apprentissage :

- Introduction : activation des savoirs antérieurs ;
- Réalisation : passage des prés-réquis de l'élève au nouveau savoir (construction proprement dite de nouveau savoir, approfondissement des nouvelles acquisitions (intégration) ;

- Retour et projection : retour sur ce qui a été appris et sur les démarches utilisées pour apprendre, à réajuster (consolider) ou enrichir les apprentissages réalisés et énoncer des idées sur ce qu'on peut faire avec ce qu'on a appris. Ces phases s'appliquent aux deux types d'apprentissages auxquelles on fait souvent référence : reproduction et production qu'on oppose souvent, mais en réalité qui sont complémentaires.

Pour le premier type, qui occupe une place prépondérante dans le cadre l'enseignement traditionnel, l'élève reproduit et répète l'information telle qu'il l'a acquise. Il s'agit essentiellement pour l'élève de retenir pour pouvoir ensuite reproduire.

Dans l'autre cas, la mémorisation de l'information est nécessaire mais insuffisante. Les apprentissages à caractère de reproduction peuvent être mobilisés, intégrés dans des tâches impliquant de la création ou de l'innovation. Ils prennent alors plus de sens pour les élèves. La conception de la démarche d'Enseignement/ Apprentissage ainsi caractérisée, davantage respectueuse des façons d'apprendre des élèves, remet fondamentalement en question l'ensemble de la vie de l'école.

En ce qui concerne la démarche d'évaluation, c'est surtout en favorisant l'objectivation de l'élève aux différentes étapes de son apprentissage, en écoutant ses dires et en observant ses agies que l'enseignant pourra mesurer, interpréter, jauger, juger, décider et agir sur son niveau de connaissance acquise. L'évaluation constitue ainsi pour l'enseignant un guide de progression dans les apprentissages et un moyen d'acquérir des informations.

Cependant, un des problèmes de l'enseignant est de déterminer quel type d'évaluation appliquer aux apprenants dans les approches par compétences.

Chapitre 2 : Les modes d'évaluations de la CE et quelques difficultés auxquelles les enseignants sont confrontés dans l'E/A/E de la CE et leurs approches de solutions.

2-1- Les modes d'évaluations de la CE dans l'approche par compétence

La question fondamentale qui se pose aux enseignants et aux enseignantes, lorsqu'il s'agit d'évaluation des compétences, c'est la question de savoir quel type d'évaluation appliqué et à quel moment des apprentissages. Nous pouvons donc dire qu'il existe deux types d'évaluations à l'intérieur desquelles se logent des formes.

➤ L'évaluation formative

Elle intervient pendant l'apprentissage et s'appuie sur les savoirs préalables des apprenants en vue de les amener à dépasser les premières représentations pour construire de nouveaux savoirs. Pour Allal, l'évaluation formative se propose *« d'assurer la régulation des processus de formation c'est-à-dire de fournir des informations détaillées sur les processus et/ou les résultats d'apprentissage de l'élève afin de permettre une adaptation des activités d'enseignement /apprentissage »*

G. de Landsheere estime, pour sa part qu'il s'agit à partir de l'évaluation formative : *« de dresser un état d'avancement, de reconnaître où et en quoi un élève éprouve une difficulté et de l'aider à la surmonter. Cette évaluation ne se traduit par en notes (chiffrées), et encore moins en scores. Il s'agit d'une information en retour (feedback) pour l'élève et pour les maitres ».*

Autrement dit, dans un tel processus l'enseignant adapte son action pédagogique en fonction des progrès et des problèmes d'apprentissages observés chez ses apprenants (reprendre certains cours, expliquer à nouveau à certains apprenants, donner des exercices supplémentaires). Ainsi, l'évaluation formative, qui se joue entre enseignant et les apprenants, en réalité, est davantage un processus interne au dispositif d'enseignement et intégré à celui-ci.

Elle se donne alors comme premier objectif d'améliorer le programme d'enseignement. L'enseignant, dans sa démarche d'évaluation s'intéresse moins à la performance globale qu'au détail de celle-ci. Dès lors, il considère les résultats exacts autant que les erreurs, qui informent sur les difficultés des apprentissages et/ou sur les défauts de l'enseignement. C'est, ce que semble nous préciser Cardinet dans sa définition :

« Qu'elle se situe au début ou à la fin de la période consacrée à un certain enseignement, l'essentiel est qu'elle vise à améliorer l'apprentissage pendant qu'il en est encore temps (...). Les décisions qui en découlent sont d'ordre strictement pédagogique. L'enseignant peut revenir en arrière, apporter des compléments, ou bien modifier sa planification, sa méthode, son attitude, ou l'environnement de l'apprenant. Ce dernier peut modifier de son côté sa façon d'aborder la tâche, de la comprendre ou de l'exécuter. En terme technique l'évaluation formative vise uniquement à « réguler » les conditions de l'apprentissage ».

Au total, nous retenons que la démarche d'évaluation formative est liée à un souci de pédagogie différenciée. A l'intérieur de l'évaluation formative, interviennent l'évaluation diagnostique ou d'orientation, l'évaluation pronostique et l'évaluation critériée.

L'évaluation diagnostique repose sur des tests en début d'année, de cycle ou au moment du changement de cycle dans le but de faire l'état des lieux et même, avant chaque séance d'apprentissage, le contrôle des prérequis s'inscrit dans cette perspective diagnostique car elle favorise également la mise en place des réorientations nécessaires et permet à l'enseignant de connaître rapidement le niveau de ses apprenants et de sa classe. Du point de vue de l'enseignant, elle présente un grand intérêt, puis qu'elle permet de situer des acquis ou les manques des apprenants. Aux apprenants, elle leur permet de se situer en comparant la moyenne obtenue par la classe, le score le plus faible et celui le plus élevé.

L'évaluation pronostique, en ce qui la concerne, répond aux normes suivantes : Qui est le meilleur ? Qui est le mieux placé ? Qui peut être admis ? C'est l'ensemble des différents examens blancs organisés dans les collèges, et sur le plan national. Cela offre une physionomie approximative de ceux qui ont plus ou moins réussi à mobiliser les ressources interne et externe pour résoudre un problème. L'analyse réalisée par l'enseignant à partir des résultats de ces différents examens blancs lui fournit des indications sur les éléments de son enseignement qui ont été perçus ou non.

L'évaluation critériée, en revanche, établit le niveau d'apprentissage d'un élève au regard des objectifs poursuivis, plutôt par référence à un groupe. C'est le cas notamment des tests d'entrés auxquels sont soumis certains apprenants quand ils veulent intégrer certaines écoles comme le collège Père Aupiais, la Rose et la Rrosette, le complexe scolaire ste Félicité, les Hibiscuis...

A la lumière de tout ce qui précède, nous pouvons retenir que l'évaluation formative est un processus qui s'inscrit du début et à la fin d'une séquence d'enseignement/ apprentissage et en permet toutes les formes d'adaptation tout au long du déroulement. Elle vise à réguler les conditions d'apprentissages. Son but est d'examiner les attitudes et les compétences des apprenants. Son principe n'est donc pas de mettre les notes, mais d'apporter des commentaires des appréciations afin de créer des échanges avec l'apprenant. Ce type d'évaluation est, nous semble-t-il, d'ordre purement qualitatif.

➤ *L'évaluation sommative*

L'expression « l'évaluation sommative » désigne la forme d'évaluation la plus courante. Elle comprend les interrogations écrites ou orales, la « composition », les tests et les examens périodiques dits « partiels ». Selon G. Landsheere : « *elle intervient après un ensemble de tâche d'apprentissage, après une formation, constituant un tout, correspondant, par exemple à un chapitre de cour, à l'ensemble des cours d'un trimestre.*

Les examens périodiques, les interrogations d'ensemble sont des évaluations sommatives». Par cette forme d'évaluation, on se propose, à un moment donné d'apprentissage, d'établir un bilan, si possible fiable, des acquisitions affectives des apprenants. L'apprenant, préparé à ce mode de contrôle doit montrer ce qu'il a appris. Mais considérée plus globalement, au niveau des résultats d'une classe, d'une école, d'un collège, l'évaluation sommative permet de mesurer l'efficacité globale d'un programme d'enseignement.

En revanche, *l'évaluation certificative* qui est une forme de l'évaluation sommative, se fait après l'apprentissage, souvent en fin d'année ou de cycles. Elle certifie, en fonction d'un dispositif, et sélectionne à partir des examens et concours (CEP, BEPC, BAC...). Elle sanctionne également des cycles importants et permet l'accès à un cycle supérieur ou à une qualification professionnelle (BAPES, CAPES, DEUG, DUT, DEA...).

En définitive, *l'évaluation certificative* permet d'attribuer un parchemin à un apprenant et lui garantit des acquis à l'égard des tiers, sur le marché de travail, à la fin d'un cycle d'études.

Dans sa forme la plus courante, l'évaluation qu'elle soit formative ou certificative, est la notation qui, elle-même, est un processus normatif s'adressant à l'apprenant mais aussi aux parents et à l'administration scolaire. La note attribuée au travail à l'élève par l'enseignant est immédiatement comparée à une norme. La fameuse moyenne. La validité de ce jugement se heurte à l'arbitraire qui se caractérise inévitablement tout système de notation. En dépit des efforts entrepris pour limiter cet arbitraire, nombreux sont les facteurs qui continuent d'influencer plus ou moins consciemment le jugement de l'enseignant (identité sociale de l'apprenant, sexe, etc...). En outre, la note dépend du « style » de l'enseignant, des critères, variables d'un enseignant à l'autre sur lesquelles il fonde son jugement. Dès lors, il se pose le problème de subjectivité dans le système de notation. Autrement dit, aucune note n'est jamais tout à fait objective.

Au regard de tout ce qui été dit sur les deux types d'évaluations et les formes qu'ils intègrent en leur sein, quelle différence peut-on en tirer ?

La différence entre *évaluation formative* et *évaluation sommative* tient plus au fond qu'à la forme. En effet, les mêmes exercices, les mêmes supports d'évaluation peuvent être communs aux deux démarches. Ce qui diffère, c'est l'objectif.

Dans le premier cas, on s'interroge sur l'efficacité du dispositif d'enseignement afin de prendre des décisions correctives pendant qu'il est encore temps : c'est donc avant tout sur les erreurs qu'on se penche (ce que l'apprenant ne sait pas). Dans le second cas, il s'agit de mesurer la performance des élèves presque indépendamment de la manière dont l'enseignement a été dispensé. Aussi, on ne prend en compte ici que les réussites (ce que l'apprenant sait). L'une assure une fonction pédagogique alors que l'autre une fonction administrative. Mais il faut remarque que si la distinction entre évaluation formative et sommative est claire en théorie, les pratiques effectives d'évaluation participent plus ou moins de ces deux formes d'évaluations.

En conclusion, l'évaluation sommative ou formative vise à apprécier la capacité d'un apprenant à se servir de ses savoirs internes comme externes pour résoudre un problème. Ce qui est donc capital, c'est voir si l'apprenant est compétent, c'est-à-dire si celui-ci possède la capacité de mobiliser un ensemble de ressource (interne et externe) en vue de traiter un ensemble de situation complexe à l'école tout comme dans la vie. C'est pourquoi il est essentiel que l'enseignant détermine avec précision l'objet et le moment de ses évaluations.

2-2- Quelques difficultés auxquelles les enseignants sont souvent confrontés dans l'E/A/E de la CE et leurs approches de solutions

Pour mieux réussir ce développement, nous aborderons d'une part les problèmes liés à l'enseignant d'une part et d'autres part nous parlerons de celui liés à l'apprenant et aux parents.

➤ Les problèmes liés à l'enseignant

Nous voyons que les enseignants et par surcroît les autorités en charge du système éducatif ont une part de responsabilité dans les difficultés rencontrées par les élèves en communication écrite. Nos enquêtes ont révélé que les professeurs déplorent la densité du programme de français. De même, la masse horaire allouée à l'enseignement des notions six heures (6h) / semaine est toujours insuffisante et ne permet pas aux professeurs d'approfondir l'explication des différentes notions aux apprenants. Ils sont donc contraints d'escamoter ou de survoler les connaissances. De plus, l'enseignement adéquat d'une discipline comme le français doit être accompagné de matériels didactiques. Il est évident que tous les professeurs ne disposent pas de matériels didactiques dont ils doivent se servir pour éviter les improvisations dans les classes. Cela influe sur l'enseignement de la matière de façon négative.

Faute de moyen financier, les établissements ne sont pas dotés de bibliothèque équipée. L'apprenant dont les parents n'arrivent pas à fournir les livres nécessaires est sans documentation. Ainsi, il est difficile à l'enseignant de se soumettre aux contraintes qu'il pourrait exercer sur l'apprenant à lire. Aussi, ne pourrait-il pas donner d'exercice à faire. Ces problèmes, loin d'être liés aux autorités se retrouvent sur la responsabilité de l'enseignant. Car les autorités du système sont en amont et l'enseignant en aval de la formation de l'apprenant. Il faut donc noter que les enseignants ne motivent pas les apprenants en leur proposant des ouvrages à lire et à rendre compte. D'autant plus la motivation est un facteur dans l'enseignement / apprentissage. L'élève motivé, stimulé par son professeur sur les richesses à découvrir dans la pratique de la lecture peut en développer le goût et finir par se trouver une raison de s'investir dans la lecture. Au CEG Djègan-kpèvi, nous avons réalisé que les professeurs ont une part de responsabilité dans l'absence de motivation observée chez les apprenants.

Du point de vue pédagogique, l'enseignement de la compétence disciplinaire N°3 en général, nous avons constaté que la capacité intitulée la construction de

sens en particulier est souvent enseignée de façon survolée et condensée. Les notions sont mises en bloc, c'est-à-dire de façon compacte. Ce qui ne permet pas aux apprenants de distinguer le fonctionnement des notions enseignées. Cela crée donc une confusion à leur niveau. Sur les copies d'évaluations, nous constatons qu'ils confondent nature et fonction, thèse, thème et terme, etc. La réussite de l'épreuve de la communication écrite dans ce cas devient compliquée.

De même, beaucoup de professeurs de français résument l'enseignement de la construction de sens (partie importante de la compétence de la communication écrite) aux notions de grammaire, conjugaison et vocabulaire. Or, construire le sens d'un texte, c'est amener les apprenants, dans une démarche méthodique, à découvrir le fonctionnement thématique du texte à travers son mouvement, c'est donner des outils d'approche de texte aux apprenants de manière à les amener à voir comment fonctionne la structure d'un texte. Le sens d'un texte, c'est d'abord son thème structurant avant de chercher les différentes ramifications thématique y afférentes pour aller vers la langue ou le style. La construction du texte, si elle n'est pas enseignée dans cet esprit, ne peut pas être une réussite dans les classes. Par ailleurs, les disparités observées dans l'enseignement des différentes notions liées à la communication écrite pourraient affleurés si les professeurs accordaient plus d'importance à la séance d'animations pédagogiques (AP). Les séances d'animations pédagogiques sont aussi importantes que les cours puis qu'elles sont également des activités pédagogiques programmées dans les emplois du temps. Mais, les professeurs viennent parfois souvent en retard ou sont carrément absents. Or, ces séances sont des moments de donner et de recevoir, un creuset d'échanges et d'harmonisation des connaissances à enseigner ou les professeurs non formés reçoivent leur premier bain pédagogique. Que les professeurs n'y assistent pas participe également de la contre-performance des apprenants en communication écrite.

Nous signalons également l'inadéquation des épreuves d'évaluation concoctées par les professeurs. L'analyse des copies de communication écrite montre qu'elles ne sont pas toujours pertinentes et valides.

Rappelons également que parmi les enseignants du CEG Djegan-Kpevi, peu ont reçu une formation professionnelle, le reste à part les quelques-uns qui ont suivi des cours de Lettres Modernes, le reste ont un diplôme de science juridique, de géographie, d'anglais, de linguistique et de sociologie. Le résultat ne serait alors acceptable car la qualification n'est pas de mise. Mais à présent que pouvons-nous dire de la part des apprenants et des parents ?

➤ Les problèmes liés à l'apprenant et aux parents

Il faut, pour commencer, dire que les apprenants manifestent un dégoût pour le cours de français. C'est ainsi qu'on observe des apprenants, qui lors des cours de français se contentent de faire ou d'achever leur exercice de mathématique ou de science physique chimie. Certains apprenants affirment que le cours de français n'est pas important car s'ils travaillent bien en Histoire-Géographie ou dans les autres matières, ils pourront obtenir leurs moyennes.

Le dégoût au sujet de la lecture est accentué chez les apprenants. Les nombres d'apprenants qui lisent une œuvre au programme est faible par rapport à ceux qui s'investissent à faire des exercices en mathématique. Beaucoup préfèrent ne pas participer au TD et au cours de renforcement organisés par leurs professeurs. Aussi, à la proche des examens, certains apprenants abandonnent les cours de français.

Durant nos deux années de stage au CEG Djegan-Kpevi, nous n'avons pas pu observer des élèves tenir dans leurs productions écrites. Les quelques œuvres littéraires au programmes dans nos collèges et lycées et qu'on les oblige à prendre au cours de l'année scolaire ne sont même pas toujours ouverts. Ce phénomène entraîne un désintérêt pour la fréquentation des centres

de documentations par des apprenants. A cette désaffection du français de la part des apprenants, qu'en est-il des parents ?

En ce qui concerne les problèmes liés aux parents, nous notons le comportement de certains parents qui n'ont jamais considéré le français comme une matière importante. Nous citerons ici les propos d'une autorité administrative de Djegan-Kpevi qui est par surcroît un enseignant à la retraite : « je cherche des répétiteurs en mathématique et physique pour mes enfants » A la question de savoir par curiosité pourquoi pas dans les autres matières ? Il dit « En français les enfants peuvent se débrouiller car ils le font depuis le cours primaire et les autres matières ne sont que des leçons à apprendre ». Si ces propos proviennent d'un fonctionnaire, que diront alors les paysans et ouvriers ? S'il en est ainsi, les parents ne se donnent plus la peine de contribuer à la formation de leurs enfants en français en leurs achetant des ouvrages à lire.

➤ Les problèmes liés au système éducatif

Les autorités et les enseignants ont une part de responsabilité dans les difficultés en écriture rencontrées par les apprenants en français.

A cela, nous pouvons citer l'installation du nouveau programme l'approche par compétence communément appelé APC, qui n'est accompagné d'aucuns outils fondamentaux pour favoriser l'apprenant. L'apprenant, dont les parents n'ont pas les moyens de lui fournir l'équipement scolaire nécessaire à sa formation, est sans documentation. Dans ces conditions, le professeur se voit limité dans les contraintes qu'il pourrait exercer sur l'apprenant pour que celui-ci lise. Signalons aussi que plusieurs des enseignants recrutés ont reçu une formation insuffisante, d'autres n'ont reçu aucune formation professionnelle.

A cet effet, nous avons remarqué l'étendue du programme de français et son interprétation qui constituent des handicaps pour l'enseignant. Le professeur de français est très acculé au premier cycle surtout car il doit dérouler le cours dans des ressources de langue que sont : la grammaire, l'orthographe, la lecture expliquée, la

lecture suivie et dirigée la technique de lecture et l'expression écrite. Chacune de ces sous matières exige une aptitude et une compétence. Le constat est que toutes ces disciplines ne sont pas bien maîtrisées par les apprenants et le professeur évolue dans la partie où il se sent mieux. Or pour que le message puisse bien passer, il faut une progression harmonieuse dans toutes les sous matières.

Le nombre pléthorique des apprenants dans les classes ne facilite pas leur encadrement. D'une manière générale, dans les collèges publics, les effectifs sont pléthoriques même dans les classes d'examens. Au CEG Djegan-Kpevi, les classes les moins peuplées au premier cycle varient de cinquante, soixante élèves. Le professeur n'arrive pas à interroger la moitié de la classe durant le cours, ni n'arrivera à les connaître. Parmi les causes académiques, nous pouvons insinuer la formation reçue par les élèves au cours primaire car certains n'ont aucun niveau avant de venir au collège, ne pouvons même pas écrire leurs noms et prénoms. Pour remédier à cette situation, plusieurs solutions peuvent être envisagées.

➤ Suggestions

Face aux suggestions, selon nos enquêtes, les apprenants ont proposés qu'on fasse plus d'exercices sur la communication écrite. Ainsi, nous avons proposé quelques solutions, dont la pratique pourrait remédier au faible niveau de compréhension en communication écrite des apprenants.

❖ Au niveau de l'administration du CEG Djegan-kpevi

Comme suggestions, il faudrait que l'administration du CEG Djegan-Kpevi rende actif la bibliothèque du collège pour faciliter la consultation des livres par les enseignants et les apprenants. Fondamentalement, il est préalable qu'elle intègre dans le programme d'enseignement des jours de visite de la bibliothèque.

❖ Au niveau des enseignants

La condition sine qua non pour être un bon enseignant de français est d'être en perpétuelle auto formation. L'enseignant de français doit se cultiver quotidiennement. Cette culture passe, bien évidemment par la lecture et la lecture, elle, requiert la documentation. Les enseignants doivent se munir des outils ad hoc pour mener à bien leur mission car, selon les propos recueillis des inspecteurs, il n'est pas rare de constater qu'il y a des enseignants qui n'ont aucun document. Le français est une langue en perpétuelle évolution, il est donc crucial de procéder continuellement à une mise à jour de ses connaissances pour être au même diapason. De même, nul professeur de français ne démentira le fait que ses meilleurs élèves lisent beaucoup. Le professeur doit donc entraîner ses élèves à la lecture pour avoir d'eux le plaisir de constater l'enrichissement progressif de leur esprit, de leur langage et leur style car l'a dit VOLTAIRE : « on s'accoutume à bien parler en lisant ceux qui ont bien écrit, on se fait une habitude d'exprimer simplement et noblement sa pensée sans effort »

Au plan pédagogique, le cours sur la communication écrite se concentre au niveau de la capacité N°2 qui est : préparer sa communication où il est donné à l'enseignant d'enseigner le fonctionnement d'un texte et toutes les ressources de la langue aux élèves. On observe également des confusions à propos des caractéristiques des différents types de texte. Il est donc fondamental d'appliquer ce que nous appelons la pédagogie sélective qui consiste à sélectionner une notion appropriée à enseigner aux élèves de façon approfondie en une séance déterminée. Cela permettra aux élèves d'éviter les enchevêtrements, les confusions et de rentrer de ladite séance avec en tête, des connaissances à propos d'une seule notion relative au texte. Cette pédagogie évite d'enseigner à la fois plusieurs connaissances de différents domaines susceptibles d'embrouiller l'élève au point de l'amener à ne plus saisir une notion de façon concrète. Enseigner les connaissances de façon distincte confère une fluidité à leur compréhension

et

une

facilité à leur assimilation au niveau des apprenants. A cela, il faut ajouter la démarche de Thorndike qui se repose sur trois piliers : la loi de préparation qui consiste à prédisposer psychologiquement les apprenants à recevoir l'enseignement, la loi de l'effet, en les encourageant par des appréciations verbales ou en nature. Et la loi de l'exercice qui consiste à donner des exercices aux élèves afin de les amener à pratiquer eux même les notions enseignées. Lesquelles notions sont censées connaître une didactique unanime au sein des professeurs eux même à travers une réglementation rigoureuse des animations pédagogiques afin d'éviter des polémiques quant à leur enseignement. Il est vrai que la compétence vient de connaître une réforme, toujours est-il que l'enseignement et l'intégration des notions doivent être basés sur un support de texte et non séparément.

Le dégoût pour le français en général et pour la communication écrite en particulier observé chez les apprenants peut résulter du fait qu'ils ne trouvent aucun intérêt dans la discipline. Pour cela, les professeurs de français doivent trouver une politique efficace de motivation ou de stimulation des apprenants en leur rappelant par exemple, l'importance de la communication écrite, encore plus celle du français dans la réussite de toutes les disciplines. Ils doivent constamment leur prodiguer des conseils et les amener à croire en elle. Il serait aussi très utile de susciter en eux l'émulation en créant au sein du collège un club de dictée dont les meilleurs seront récompensés et primés lors des journées culturelles.

❖ Au niveau des apprenants et des parents

La réussite dans n'importe quelle discipline scolaire dépend fondamentalement et avant tout de la lecture car, comme le dit Georges Duhamel, « avec le livre, nous faisons acte de culture véritable ». Cela signifie alors que la lecture est le seul remède pour celui qui a des lacunes en français. Elle lui permettra de découvrir les secrets et les ressources de la langue. Les apprenants doivent donc s'investir résolument dans la lecture pour ses vertus aussi bien pédagogique, distractive que cathartique. L'élève qui lit enrichit, même à son insu, son vocabulaire. Mots ou concepts nouveaux

s'emmagasinent dans son subconscient et réapparaîtront d'eux même quand il en aura besoin. Il découvre ainsi les richesses stylistiques et les subtilités de la langue. Ces éléments constituent des armes qui lui permettront de combattre et de défier victorieusement tous ses obstacles de l'épreuve écrite.

Aussi, l'assiduité aux cours doit être leur priorité. La réussite dans toutes les disciplines requièrent de l'apprenant qui suit avec attention les explications du professeur. Le bon apprenant est cet apprenant qui ne se laisse pas distraire par ses camarades, qui ne s'adonne pas aux bavardages oiseux le détournant des explications du professeur, qui pose toutes les questions possibles pour comprendre davantage les notions sur lesquelles il a encore des points d'ombre et fait des recherches personnelles pour compléter l'information du professeur. La lecture des œuvres au programme doit être pour lui automatique en vue de se préparer pour d'éventuelles épreuves auxquelles il sera soumis. Nos apprenants doivent appliquer et adopter ce code de vie scolaire s'ils veulent vraiment réussir non seulement en lecture, mais aussi dans les autres disciplines. Par ailleurs, nous avons constaté que les apprenants ne prennent pas en compte les incorrections soulignées sur leurs copies de composition. La conséquence est qu'ils récidivent avec les mêmes fautes. Ils doivent apprendre à ne pas banaliser les remarques et les recommandations de leur professeur. La réussite de l'épreuve de communication écrite dépend également de la maîtrise de sa structure. L'apprenant doit connaître les différentes parties constitutives de l'épreuve afin d'éviter les omissions et les ratés. C'est pour cela qu'il est nécessaire de lire toujours l'épreuve dans son entièreté pour en avoir une vue globale avant de commencer à répondre aux consignes. Le secret pour comprendre et appréhender le texte est de procéder à une lecture plurielle ; cela permet de bien le pénétrer et de découvrir son sens. Même procédure pour les consignes pour ne pas aller à la dérive car nous constatons que les apprenants commettent souvent des erreurs d'inattention pour avoir été sûrement distraire ou pour n'avoir pas, avec concentration, suffisamment lu les consignes avant d'y répondre. A la fin de la composition, procéder toujours à une relecture complète de

sa copie afin de corriger les erreurs de forme et de fond sans oublier de rendre la copie présentable et correcte ; cela suppose une graphie lisible et propre. De façon concrète, il s'agit de :

- Avant le devoir, réviser ses cours
Répertorier les différentes caractéristiques des types de texte
- Chercher les mots adéquats à chaque type de texte.
- Relire ses anciennes copies afin de ne plus commettre les mêmes erreurs.
- Pendant la composition, s'efforcer de mieux comprendre le sujet et ce qu'on demande de faire.
- Utiliser le brouillon pour réduire les fautes.
- Veiller à ce que la copie soit sans fautes et sans ratures.
- A la fin de la rédaction, lire deux à trois fois sa copie avant de remettre.

Si les apprenants doivent faire tous ces efforts pour réussir l'épreuve de communication écrite, quel doit être le rôle du système éducatif pour l'amélioration de leur niveau ?

❖ Au niveau du système éducatif

Le problème fondamental auquel les professeurs s'adoptent et dont ils se plaignent sans cesse est la remise en cause de certaines données de l'APE, l'insuffisance de la masse horaire affectée à l'exécution du programme du français. Par soucis d'épuiser le programme et de rester dans le temps, ils n'arrivent pas à expliquer à fond les connaissances aux apprenants, mais se voient plutôt contraints de les survoler. D'où la nécessité de revoir non seulement la masse horaire allouée au programme, mais aussi sa conception dans l'optique de l'assouplir afin qu'il soit plus exécutable aux professeurs. Surtout en communication écrite, il est impérieux de trouver une pédagogie efficace d'enseignement de la deuxième capacité de sorte que les notions de grammaire, vocabulaire, stylistique, conjugaison et narratologie soient enseignées de façon formelle et prioritaire pour consolider les racines de la grammaire française aujourd'hui tristement abordées par les apprenants. De ce fait,

il est vivement souhaité que les inspecteurs, contribuent à nourrir la réflexion en publiant des livres pouvant servir de guide d'enseignement des différentes compétences et capacités afin de lever les voiles qui entourent encore ces compétences au niveau des professeurs. Pour commencer, il serait judicieux d'entamer la dotation des lycées et collèges en matériels didactiques rangés dans une bibliothèque digne et exploitable afin de permettre aux enseignants et aux apprenants de se ressourcer en connaissances.

Par ailleurs, la formation professionnelle des enseignants est primordiale comme solution devant rester en aval de toutes les propositions. A cela, il faut ajouter les cas d'inadéquation entre formation universitaire et la discipline enseignée. La formation et le recrutement des enseignants sont très importants pour éviter les improvisations qui mettent le niveau intellectuel des apprenants en péril. Il faudrait aussi que l'APC soit accompagné des outils fondamentaux pour une bonne réussite des apprenants. L'intégration du latin dans l'apprentissage scolaire serait un atout.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, il convient de dire que le choix de l'option pédagogique ne peut pas se réduire à l'adoption de telle ou telle théorie, à la pratique de telle ou telle méthode, au recours à telle ou telle technique, fut-elle réputée d'avant-garde.

Les enquêtes menées à travers les questionnaires et les observations directes ainsi que les entretiens avec les personnes ressources montrent que les enseignants de Français du 1^{er} cycle du CEG Djegan-Kpevi n'ont pas une perception et une bonne maîtrise des pratiques susceptibles des méthodes d'enseignements / Apprentissage / Evaluation de la communication écrite. A cet effet, les résultats d'enquêtes ont également révélé que le manque de motivation, lecture, exercice par les apprenants pour l'apprentissage conduit à la désaffectation de la discipline. Bien qu'elle ne soit pas suffisante pour réussir les apprentissages elle caractérise les dimensions affectives et cognitives dans l'acte d'apprentissage de ces différents points, Les hypothèses émises dans le chapitre 1 sont donc confirmées.

Par ailleurs, pour donner le goût d'écrire à l'apprenant il faut le motiver à lire les œuvres romanesques et l'inciter à produire des textes. Enfin, il faut rappeler que les enseignants ont le pouvoir d'influencer la motivation de leurs apprenants principalement en adoptant de bonnes attitudes pédagogiques et de rigoureuses dispositions didactiques.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I-Ouvrage

- 1- ADEAGBO Maxime et BAH AdèlAfiavi, « les erreurs commises par les apprenants de la classe de 3e en communication écrite en français au CEG DANTOKPA : causes et approches de solutions », mémoire de BAPES, Porto-Novo, ENS, 2008, 68 p.
- 2- ARDOINO, J... *Epistémologie et méthodologie de l'évaluation*, Paris. Desclées de Brouwer, 1998
- 3- BLED, Odette et Edouard, *Guide d'orthographe*, Hachette, 1984, 191P
- 4- BONIN S (1983) *Initiation à la géographie*, ed, Epi, Paris, 170p.
- 5- DAFIAGniré Tatiana, « Evaluation des copies en communication écrite : la question du critère de perfectionnement », ENS, 2010, CAPES
- 6- DJOBOSSO A. « phénomène de la dégradation du français écrit en milieu scolaire : cas du CEG1 Nattitingou », Mémoire de CAPES, Porto-Novo, ENS, 2001, p 58.
- 7- Dictionnaire *ENCATA* 2009
- 8- Dictionnaire *Encyclopédique HACHETTE* 2002
- 9- Dictionnaire *Le petit ROBERT de la langue française*
- 10- GBENOU Pierre, « synthèse et apports d'informations sur le module N°4 : Démarche et stratégies d'enseignement/apprentissage/ Évaluation EPA », Porto-Novo, du 5 au 10 Novembre 2007
- 11- IPAM, Collection, *Enseigner le français au collège et au lycée*, Baumes-les dames, EDICEF, 1996, 256p.
- 12- KI-ZERBO J (1990), *condition préalables de l'évaluation*. UNESCO, 445p
- 13- LAFON, ROBERT, *Vocabulaire et psychopédagogies et de psychiatrie de l'enfant*, Paris, PUF, 1963, 604p
- 14- De LANDSHERRE, G..., *Dictionnaire de l'évaluation et de recherche en éducation*, Puf 1999
- 15- MERIEU ph (1990) *L'école mode d'emploi des méthodes actives à la pédagogie différenciée*, Paris, Ed. ESF 5^e édition. 200p

- 16- MIALARET, Gaston *Vocabulaire de l'éducation*, Paris, PUF, 1979 Vol.5
- 17- NEKPO, C (1999) *Education et culture*, tome 2 CNPMS, Porto-Novo, PP 79-88
- 18- NIQUET, Gilbert, *Enseigner le français pour qui ? Comment ?* Hachette Education, 1991, 224P
- 19- Melinda OUISSAVI et Amos ADASSIN (1990), *La normalisation d'une étroite collaboration entre l'école et la famille : un levier pour l'éducation*, Paris, Ed karthala, Pg 160
- 20- ROEGIERS, X, *L'Evaluation des compétences des élèves selon l'approche par les compétences de base*, Bénin, 2005, 85p
- 21- SALLON, G... *L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences*, Bruxelles, De Boeck, 2004, 346p
- 22- TOUNEGARADéni, « Les difficultés de l'enseignement du français au niveau II des collèges et lycées : cas du CEG de Bassila », ENS, 2001, CAPES
- 23- TOLITON, Bertin, *Typologie des textes, de séquences et de discours : Comment se situer ?* Cotonou, Editions plumes Soleil, 2011, 124Pg
- 24- YEBOU, Raphaël, *les techniques de l'expression écrite et oral*, Bénin, Cotonou, Imprimerie NICOPIDO, 2012, 123p
- 25- ZODEHOUGAN Sègla Géraldine, « l'importance de la communication écrite dans l'amélioration du niveau des apprenants en français : cas du Lycée Béhanzin », ENS, 2015, BAPES
- [II-Webographie](http://google.com/www.educavox.fr/)
<http://google.com/www.educavox.fr/>Les conséquences dans l'Approche par les compétences 12 février 2016

ANNEXES

Questionnaire adressé aux apprenants

Chers élève(s) dans le cadre de notre travail de fin de formation vous êtes invités à répondre aux questions suivantes qui vous sont posées pour l'amélioration de votre niveau en français à travers l'Enseignement / Apprentissage/Evaluation de Communication écrite au Bénin.

Nom :

Prénoms :

Classe :

- 1- Parmi les trois compétences disciplinaires, laquelle préférez-vous ?
- a- Communication orale
 - b- Lecture
 - c- Communication écrite

Pourquoi ?

Réponse.....

- 2- Le professeur respect-il la démarche Enseignement/ Apprentissage/ Evaluation selon l'APC ?
- Oui
 - Non
 - Parfois
- 3- Avez-vous souvent des exercices se rapportant à la communication écrite ? Si oui quels genres d'exercices faites-vous ?
- Oui
 - Non
- 4- Le professeur corrige-t-il rigoureusement vos productions écrites ?
- Oui
 - Non
- 5- Quels sont les types d'évaluations auxquels on vous soumet ?
- Evaluation sommative
 - Evaluation formative
 - Les deux types d'Évaluations
- 6- Comment aimeriez-vous que le professeur procède dans l'Enseignement Apprentissage de la communication écrite ?
- Réponse :

Chers enseignants (es) dans le cadre de notre travail de fin de formation vous êtes invités (es) à répondre aux questions suivantes qui vous sont posées pour l'Enseignement/ Apprentissage/ Evaluation de la communication écrite au Bénin.

Comment enseignez-vous-la

Communication écrite ?

Réponse :

.....
.....
.....

Les élèves s'intéressent-ils à l'enseignement de cette compétence disciplinaire ?

Oui Pas trop

3-Vos apprenants de la classe de 6^e en 3^e travaillent-ils en communication écrite ?

Réponse

Oui Non Pas trop

4-Quels sont les types d'évaluation soumettez-vous les apprenants dans l'approche par compétence ?

5-L'évaluation formative L'évaluation sommative L'évaluation sommative et l'évaluation sommative

TABLE DES MATIERES

Dédicace.....	iii
Remerciements.....	iv
Sigles et acronymes.....	v
Résumé	vi
Introduction.....	1
PARTIE I : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.....	3
Chapitre 1 Cadre théorique et présentation du cadre d'étude	3
1-1- Problématique.....	3
1-2- Hypothèses de travail	4
1-3 Objectif de recherche.....	5
1-4- Revue de littérature.....	5
1-5- Clarification des concepts.....	8
1-6- Présentation du cadre d'étude.....	15
Chapitre 2 : Cadre méthodologique.....	15
2-1- Recherche documentaire.....	15
2-2- Recherche du terrain.....	16
2-2-1-Population cible.....	16
2-2-2- Echantillonnage.....	16
2-2-3- Technique et outil d'enquête.....	17
2-2-4- Déroulement des enquêtes.....	17
2-2-5- Dépouillement, traitement analyse des données.....	17
PARTIE II : Présentation, Analyses des résultats et méthode technique de l'Enseignement/ Apprentissage/ Evaluation de la Communication écrite	18
Chapitre 1 : Présentation, Analyses des résultats de Recherche, Méthode technique d'E/A de CE.....	18
1-1- Présentation et Analyses des Résultats.....	20
1-2- Les méthodes techniques de l'E/A de la CE.....	24
Chapitre 2 : Les modes d'évaluation de la CE et quelques difficultés auxquelles les enseignants sont confrontés dans l'E/A/E de la CE et leurs approches de solutions.....	27
2-1- Les modes d'évaluations de la Communication écrite.....	27
2-2-Quelques difficultés auxquelles les enseignants sont souvent confrontés dans l'E/A/E de la CE et leurs approches de solutions.....	31
Conclusion	42
Références bibliographiques.....	43
Table des matières	48